

**L'IUFM DU PACIFIQUE, UN ETABLISSEMENT, 3 SITES** **2**

**L'ANTENNE DE NOUVELLE-CALEDONIE** **4**

- ■ *LES COORDONNEES ET LE PERSONNEL* **4**
- ■ *LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES* **4**
- ■ *LA VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE* **6**

**LA FORMATION DES ETUDIANTS PREPARANT LE CONCOURS DE PROFESSEUR DES ECOLES** **7**

- ■ *LE STATUT D'ETUDIANT* **7**
- ■ *LES OBJECTIFS ET L'ORGANISATION DE LA FORMATION* **7**
- ■ *LES CONTENUS ET LES MODALITES DE LA FORMATION* **8**

*LES MODULES DE FORMATION* **8**

1. La formation pour les épreuves écrites d'admissibilité **8**
  - a) Module de français (80 h) **8**
  - b) Module de mathématiques (80h) **9**
  - c) Module de « Culture Océanienne et Kanak » (60h) **10**
  - d) Mineure de Sciences ou d'Histoire - Géographie (50h) **10**
  - e) Majeure de Sciences ou Histoire – Géographie (50h maximum) **11**
2. La formation pour les épreuves orales et sportives d'admission **11**
  - a) Module de formation générale (100h) **11**
  - b) Module optionnel en musique ou arts visuels ou littérature de jeunesse (60h) **13**
  - c) Module de langue optionnel (40h) **14**
  - d) Module d'éducation physique et sportive (70h) **14**
3. La formation facultative. **15**

*LE STAGE D'OBSERVATION ET DE SENSIBILISATION* **15**

*LES CONCOURS BLANCS ET LES SIMULATIONS D'EPREUVES* **16**

1. Les concours blancs écrits **16**
2. Les simulations d'épreuves orales **16**

**LE CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ECOLES** **16**

**L'INSCRIPTION AU CONCOURS** **16**

**ANNEXES** **18**

# L'IUFM du Pacifique, un établissement, 3 sites



L'institut universitaire de formation des maîtres du Pacifique est un établissement public d'enseignement supérieur créé le 30 octobre 1992. Il assure la formation des enseignants dans les trois territoires d'outre-mer d'Océanie.

Les objectifs déclarés dans le cadre du plan quadriennal de développement de l'institut se déclinent de la manière suivante :

- Mettre en cohérence la politique de l'État en matière d'éducation avec les spécificités des territoires d'outre-mer
- Assurer une mission de pôle d'excellence au sein du contexte culturel du Pacifique
- Développer les relations avec nos partenaires du système éducatif
- Dépasser les contraintes de l'insularité et de l'éloignement
- Favoriser le développement des projets pédagogiques par des installations appropriées

Les actions développées relatives à ce plan couvrent les périodes 2000 à 2003, et 2004 à 2007.

L'université de la Nouvelle-Calédonie et l'université de la Polynésie française sont les deux universités de rattachement de l'IUFM.

L'IUFM du Pacifique est administré par un conseil d'administration, présidé par le vice-recteur de Nouvelle-Calédonie ou de Polynésie française, en alternance d'un an. Il est composé de 31 membres (25 votants et 6 consultatifs). Il comprend :

- Les vice-recteurs des trois territoires
- Les présidents des deux universités
- Le ministre chargé de l'enseignement supérieur en Polynésie française
- Le ministre de l'éducation et de l'enseignement technique de Polynésie française
- 2 représentants du Congrès de la Nouvelle-Calédonie
- 1 représentant de l'assemblée territoriale de Wallis & Futuna
- 5 représentants des formateurs de l'IUFM du Pacifique
- 5 représentants des usagers de l'IUFM du Pacifique
- 1 représentant des personnels IATOS de l'IUFM du Pacifique
- 4 personnalités qualifiées par le ministre en raison de leur compétence pédagogique
- 6 membres consultatifs (le directeur de l'IUFM, le secrétaire général, l'agent comptable et les trois responsables d'antennes)

Le conseil d'administration se réunit deux fois par an, soit à Nouméa soit à Papeete. Certains conseils se tiennent par visioconférence entre ces deux sites.

L'IUFM dispose, pour l'accomplissement de ses missions, de personnels, d'équipements et de crédits qui lui sont attribués par l'État, ainsi que de ressources provenant de subventions ou de droits d'inscription.

L'IUFM est dirigé par un directeur, assisté d'un secrétaire général, d'un agent comptable et de trois responsables d'antennes qui constituent l'équipe de direction de l'IUFM du Pacifique.

Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, pour une période de trois ans, renouvelable une seule fois.

Les services centraux administratifs et financiers de l'IUFM ont leur siège à Nouméa.

125 avenue James Cook, BP X4, 98852 Nouméa Cédex.

tel : 24 39 60; fax : 25 11 45

Ils regroupent les personnes suivantes :

Direction générale : Philippe Lacombe
Secrétaire général : Martine Borgel-Huet
Affaires générales : Dominique Sadimoen
Service du personnel I.U.F.M. Stéphanie Pham
Agence comptable : Claude Mas, Stéphanie Toyon
Services financiers: Gaël Zumbiehl, Carmen Tamatafaarere,
Service informatique : Benoist Pilet

Les responsables des antennes sont :

Bruno Eldin en Nouvelle-Calédonie
Bernard Herse en Polynésie française
à Wallis & Futuna

De nombreuses informations sont disponibles sur le site internet de l'IUFM du Pacifique :

**<http://www.iufm-pacifique.nc>**

# L'antenne de Nouvelle-Calédonie

## ■ *Les coordonnées et le personnel*

L'antenne de Nouvelle-Calédonie est située : 125 avenue James Cook, presqu'île de Nouville, Nouméa

Tel : 24 39 70 / 24 24 73, Fax :28 35 50

Courriel : [secretariat.antenne@iufm-pacifique.nc](mailto:secretariat.antenne@iufm-pacifique.nc),  
[secretariat.pe@iufm-pacifique.nc](mailto:secretariat.pe@iufm-pacifique.nc)

Le personnel de l'antenne est composé de personnels administratifs et d'enseignants :

Directeur de l'antenne :	Bruno Eldin
Responsable administrative et financière de l'antenne :	Brigitte Dumaine
Secrétariat et Scolarité :	Lindsey Ribaud, Béatrice Mantez
Informatique :	Benoist Pilet, Danick Durand
Bibliothèque :	Karl Surault, Corinne Ample
Agent de service :	Eliane Karnadi
Filière culture océanienne et kanak, interculturalité :	Wapone Cawidrone, Eddy Wadrawane
Filière Anglais :	Sonia Dupuy
Filière EPS:	Anne Lenestour
Filière Histoire-géographie:	Christiane Terrier, Mathieu Le Derout
Filière Lettres Modernes :	Francette Domergé
Filière Mathématiques :	Alban Da Silva
Filière SVT :	Sophie Cherrier-Tonnellier
Filière Physique	Vincent Desplanques
Filière Professeur des écoles :	Jean-Pierre Elléouet
Filière PE mathématiques :	Marie Christine Smadja
Filière PE Lettres :	Bernadette Gaignaire,

## ■ *Les renseignements pratiques*

### • **Ouverture et informations**

L'antenne est ouverte le matin à partir de 7h00 et ferme le soir à 19h.

L'accueil de l'antenne, les secrétariats sont ouverts :

**Tous les matins de 7h00 à 12h15 puis :**

- **Du Lundi au Mercredi de 13h00 à 17h00,**
- **Le Jeudi de 13h00 à 16h30,**
- **Et le Vendredi de 13h00 à 16h00.**

Dans la cafétéria, chaque filière dispose d'un panneau d'affichage.

Un panneau est également consacré à l'information et la formation générale des stagiaires PLC/PLP.

Un panneau est dédié aux informations administratives, un aux affichages syndicaux et un aux informations diverses (affichage possible après accord de l'administration). Le planning d'occupation des salles est affiché à l'accueil et dans la cafétéria.

- **La médiathèque**

Conditions d'accueil :

Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 17h, la médiathèque dispose d'une capacité d'accueil d'une quarantaine de place assises.

Offre documentaire :

La médiathèque met à la disposition de ses usagers un fonds documentaire caractérisé par une spécialisation dans les domaines de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Ce fonds est constitué de plus de 15 000 références d'ouvrages, de 500 documents multimédia et d'une collection de 4000 périodiques (60 abonnements actifs en 2008). Le catalogue de ce fonds est consultable à partir des bornes mises à disposition dans la médiathèque ainsi que sur le site de l'IUFM en intranet (page Nouvelle-Calédonie /espace documentation).

Modalités de prêt :

L'abonnement à la médiathèque est activé dès que les droits d'inscription sont réglés auprès des services administratifs de l'établissement. Il prend fin le 10 décembre de l'année universitaire en cours. Cet abonnement permet l'emprunt simultané de 5 livres pour 3 semaines, 3 revues pour 2 semaines et 2 documents multimédia pour 2 semaines.

Tous les détails concernant les règles de fonctionnement de la médiathèque ainsi que des conseils permettant de tirer le meilleur parti de son offre documentaire sont communiqués à la rentrée au cours d'une séance de présentation du centre de ressources.

- **Le matériel vidéo et informatique**

Ce matériel ( appareils photos, caméra, vidéo projecteurs, ordinateurs portables, etc) est empruntable auprès de Danick Durand dans le local situé dans la bibliothèque.

**Toute demande devra être écrite et adressée par mail au minimum 48h à l'avance à l'adresse suivante :**

[durand@iufm-pacifique.nc](mailto:durand@iufm-pacifique.nc)

Un ensemble permettant de faire de la vidéo numérique est disponible dans la salle 12. Vous devez réserver la salle au secrétariat, ou de Danick Durand.

L'IUFM dispose d'un réseau Wifi qui permet de se connecter à Internet sans fil avec un ordinateur portable.

- **La salle de travail ou salle informatique.**

Elle est ouverte tous les jours de 7h à 19h. L'utilisation en libre service permet de disposer d'accès à Internet, de scanner, de matériel multimédia et d'imprimantes. L'IUFM fournit tous les consommables, **sauf le papier**. Chacun est invité à apporter le sien quand il veut imprimer.

Chaque étudiant et stagiaire dispose d'un code personnel pour l'accès à tous les postes informatiques de l'IUFM. Un quota de pages à imprimer est aussi attribué à chacun.

L'attention est attirée pour que chacun se déconnecte après utilisation, vous êtes responsable de ce qui se passe sur l'ordinateur quand votre session est ouverte.

- **Les salles de détente des étudiants (cafétéria)**

La **salle de détente** met à votre disposition tables, chaises, machine à boissons, à café, réfrigérateur, four à micro-ondes, casiers, avec accès sur la terrasse.

## ■ *La vie associative et culturelle*

- **L'association des étudiants de l'IUFM.**

Elle participe à l'animation de l'antenne. Renseignez vous auprès de ses membres. Elle gère le photocopieur mis à votre disposition dans la cafétéria, vous devez acheter une carte à l'association pour y accéder. Une boîte aux lettres est disponible pour communiquer avec le bureau de l'association.

- **Les relations internationales.**

Sur l'antenne ces actions sont coordonnées par Sonia Dupuy (filiale Anglais). Des échanges ont lieu avec la Nouvelle-Zélande, Fidji, le Vanuatu et l'Australie.

# La formation des étudiants préparant le concours de Professeur des écoles

## ■ *Le statut d'étudiant*

Tout étudiant en première année à l'IUFM se voit délivrer une carte d'étudiant qui lui donne les droits habituels accordés aux étudiants de la Nouvelle-Calédonie.

Tout étudiant inscrit à l'IUFM prend l'engagement :

- de suivre avec assiduité la totalité de la formation à l'IUFM, y compris les stages en établissement
- de s'inscrire et de se présenter aux épreuves du concours en Nouvelle-Calédonie

**Toute absence non justifiée et /ou non autorisée peut entraîner une radiation de l'institut et la perte de la couverture sociale étudiante. L'assiduité est obligatoire pour les étudiants boursiers.**

## ■ *Les objectifs et l'organisation de la formation*

La première année de formation des professeurs des écoles est centrée sur la préparation du concours externe de recrutement (CERPE). Elle se structure autour des épreuves du concours tant dans leurs contenus que dans leurs formes. Les apports sont à la fois disciplinaires, didactiques et pédagogiques. La formation prévoit des entraînements aux épreuves écrites et orales. Deux stages de sensibilisation et d'observation en milieu scolaire complètent le dispositif.

Ce plan de formation s'articule autour de trois volets (annexe 1) :

- ❖ Des modules obligatoires et facultatifs
  - ❖ Un stage de sensibilisation et d'observation
  - ❖ Des simulations des épreuves écrites et orales du concours
- **De février à octobre :** la formation s'organise autour de la préparation de l'ensemble des épreuves : cours, stages, et épreuves blanches.
  - **Début Octobre:** la formation s'interrompt une semaine avant les épreuves écrites d'admissibilité pour permettre les dernières révisions.
  - **Mi-October:** épreuves écrites d'admissibilité. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fixe les dates de ces épreuves lors de l'ouverture du concours par un arrêté publié au journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie.
  - **Fin Octobre et Novembre :** la formation prépare aux épreuves orales et sportives d'admission.
  - **Décembre :** épreuves orales et sportives d'admission.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fixe les dates de ces épreuves lors de l'ouverture du concours par un arrêté publié au journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie.

## ■ **Les contenus et les modalités de la formation**

Les contenus de la formation sont déterminés par trois textes fondamentaux : la Loi d'orientation de l'éducation nationale, les programmes en vigueur à l'école primaire en Nouvelle-Calédonie (programmes 2005) et le texte définissant les épreuves du concours pour la Nouvelle-Calédonie.

### **Les modules de formation**

Les modules de formation regroupent l'ensemble des séances de formation qui se déroulent à l'IUFM.

#### **1. La formation pour les épreuves écrites d'admissibilité**

Cette formation obligatoire est de **320 heures** réparties en cinq modules. Des heures de soutien supplémentaires en petits groupes sont planifiées pour les étudiants en difficulté.

##### *a) Module de français (80 h)*

#### **Objectifs**

- Connaître les textes officiels, l'organisation en cycles et les contenus scientifiques sous-jacents
- Etre capable de comprendre et d'utiliser des documents théoriques, didactiques, pédagogiques
- Etre capable de réaliser l'épreuve de synthèse du concours
- Etre capable d'analyser des situations d'apprentissage : détermination des objectifs visés et des contenus scientifiques sous-jacents; analyse des procédures utilisées par les élèves ; analyse critique des choix de supports, de tâches et de démarches
- Savoir situer les apprentissages dans une dynamique de progrès : repérer un niveau d'exigence ; définir des compétences ; caractériser et classer des indices de réussite et d'erreur, donc évaluer ; identifier les obstacles et concevoir des situations de remédiation ou d'approfondissement

Les contenus suivants concernent l'école élémentaire et doivent être maîtrisés :

- Maîtrise de la langue et ses usages
  - les situations de communication et les variations langagières
  - apprendre à produire des discours adaptés aux situations dans lesquelles ils s'inscrivent

- comprendre le fonctionnement de la langue
- Apprendre à lire et à écrire
  - conceptions de la lecture, de la production d'écrits et de leur apprentissage.
  - Le besoin et le désir de lire et d'écrire : comment les susciter et les développer ?
  - Les liaisons entre les activités de lecture et d'écriture
  - La diversification des outils et des activités : supports, forme de travail, projets ; interdisciplinarité, activités en bibliothèque centre documentaire (BCD).

### *b) Module de mathématiques (80h)*

#### **Objectifs**

- approfondir les connaissances mathématiques qui seront à enseigner
- lire et analyser des outils didactiques et développer la réflexion épistémologique.
- situer l'apprentissage des notions mathématiques dans une perspective plus large que celle d'une classe ou d'un cycle.

#### **Méthodes**

Les contenus seront étudiés en résolvant des problèmes ce qui permet au futur professeur des écoles de mobiliser et d'enrichir ses connaissances disponibles.

Les concepts mathématiques seront abordés dans le cadre de travaux pouvant intégrer :

- l'étude de leur genèse et leur évolution historique
- l'étude des programmes, des compétences attendues en fin de cycle
- l'étude de situations d'apprentissage
- l'analyse de productions d'élèves
- l'analyse des outils mis à disposition des maîtres de l'école primaire.

#### **Contenus**

##### **Domaine numérique**

- numération sur les entiers
- décimaux et rationnels
- structures additives et multiplicatives
- fonctions numériques et proportionnalité

##### **Domaine géométrique**

- figures géométriques élémentaires du plan et dans l'espace, constructions élémentaires.
- méthodologie de la résolution de problèmes.

##### **Compétences dans le domaine didactique**

- Analyse de documents pédagogiques et des contenus sous-jacents,
- Détermination des objectifs visés,

- Analyse a priori des procédures attendues de la part des élèves,
- Analyse critique des démarches pédagogiques
- Caractérisation et classification des productions d'élèves
- Etude d'erreurs et recherche de causes

### *c) Module de « Culture Océanienne et Kanak » (60h)*

#### **Objectifs**

- Développer les aptitudes nécessaires à exercer le métier d'enseignant dans le contexte culturel de la Nouvelle-Calédonie et de ses trois Provinces
- Donner aux étudiants des repères culturels, linguistiques et sociaux élémentaires qu'ils pourront intégrer dans leur pratique professionnelle
- S'approprier des objets anthropologiques dans une finalité didactique
- Appréhender les spécificités de l'enseignement en Nouvelle-Calédonie

#### **Contenus**

Présentation des cultures du monde océanien en général et Kanak en particulier : peuplement, histoire, diversité...

- Présentation des cultures océaniques (polynésienne, wallisienne, kanak, métis...)
- Les sociétés kanak, tradition et modernité : histoire, organisation, structures sociales, valeurs, symboles...
- Homogénéité et diversité de la culture Kanak
- La question des langues Kanak
- Enseigner en milieu Kanak aujourd'hui

#### **Modalités**

Apports théoriques, conférences, exposés.

- Etude de documents fondamentaux (ouvrages, textes, images, audiovisuel...)
- Initiation aux principes linguistiques des langues Kanak
- Etude de documents didactiques en relation avec la culture Kanak

### *d) Mineure de Sciences ou d'Histoire - Géographie (50h)*

#### **Objectifs**

Maîtriser des principales connaissances scientifiques qui fondent ces disciplines. Les connaissances sont celles qui permettent d'enseigner dans le premier degré.

#### ▪ **Programme des Sciences et technologies**

- Mesures et unités.
- Matière : les états et changements d'état, les mélanges et solutions, les propriétés physiques des gaz.
- Énergie : formes, transferts et conservation de l'énergie.
- Lumière : sources, propagation rectiligne de la lumière.
- Électricité : générateurs et récepteurs, circuit électrique, sécurité des personnes et des installations.

- Mécanique : équilibre, transmission et transformation de mouvements.
- Astronomie : la terre, le système solaire et l'univers.
- Le vivant : le cycle de développement, les fonctions du vivant, les êtres vivants dans leur milieu, le corps humain.

▪ **Programme en Histoire/ Géographie**

Font référence aux programmes de Nouvelle Calédonie (2005)

*e) Majeure de Sciences ou Histoire – Géographie (50h maximum)*

**Objectifs**

- Analyse et l'exploitation de documents spécifiques aux sciences et technologies ou à l'histoire / géographie selon le choix de l'étudiant. Le niveau des connaissances est celui permettant d'enseigner ces disciplines dans le premier degré et se rapporte aux points du programme de l'épreuve susceptibles d'être exploités par des élèves du cycle 3 de l'école primaire (textes, documents iconographiques, cartes, statistiques, graphiques).
- Mise en relation de l'exploitation des documents spécifiques avec les programmes du cycle 3 de l'école primaire de façon à proposer des pistes de travail pour les élèves.
- Mise en relation avec les autres disciplines et les objectifs transversaux.

**2. La formation pour les épreuves orales et sportives d'admission**

Cette formation obligatoire de 250 h est répartie en 4 modules :

*a) Module de formation générale  
(100h)*

**Programme**

- L'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays
- Connaissance dans le domaine de l'éducation.
- Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles.

Cette formation obligatoire prépare l'épreuve orale d'entretien et vise à donner du sens aux missions du professeur des écoles :

- Instruire les enfants qui lui sont confiés en leur permettant de maîtriser les langages et les savoirs fondamentaux, de préparer ainsi la totalité d'entre eux à accéder au collège dans des conditions favorables;
- Contribuer, en co-responsabilité avec leurs parents, à une éducation afin qu'ils puissent acquérir les premiers éléments d'une autonomie intellectuelle, se préparer au plein exercice de la responsabilité et de la citoyenneté, et développer l'ensemble des dimensions de leur personnalité;
- Former par des démarches pédagogiques adaptées à la diversité des besoins des élèves, de futurs adultes qui puissent comprendre le monde et y agir librement.
- Intégrer son action dans l'ensemble du système éducatif.

La formation générale et transversale engage à réfléchir sur le métier d'enseignant, ses évolutions et ses conditions d'exercice. Elle cherche à "mettre l'élève au centre du système éducatif" grâce à une compréhension fine des processus d'apprentissage. Elle met la priorité sur la polyvalence du métier au travers de l'analyse des situations d'apprentissage dans les différents champs de savoirs enseignés à l'école primaire.

Cinq domaines composent cette formation :

➤ **Domaine du Système éducatif (10 h)**

- Evolution, état et fonctionnement actuels de l'institution scolaire en Nouvelle-Calédonie
- La Nouvelle-Calédonie : réalités économiques et sociales, patrimoine...
- L'enseignement spécialisé : AIS, CLIS, SEGPA, IME, UPI, SES...
- La liaison école/collège

➤ **Domaine de Psychologie (10h)**

- Développement psychologique des enfants et des adolescents
- approche psychologique et sociologique des processus d'apprentissage
- approche psychologique et sociologique de la vie à l'école et dans la société.

➤ **Domaine de la Philosophie de l'éducation (10h)**

➤ **Domaine de la Pédagogie générale (40h)**

➤ **Domaine de l'analyse du dossier Jury et de la Soutenance orale (30h)**

## **Objectifs**

- Synthétiser un document

- Mettre en relation ses connaissances dans le domaine de l'éducation
- Construire une réflexion argumentée sur la responsabilité du professeur des écoles dans la transmission de valeurs, sur le rôle de l'école dans la société
- Décrire et analyser des pratiques et des outils pédagogiques

*b) Module optionnel en musique  
ou arts visuels ou littérature de  
jeunesse (60h)*

### **Formation en musique**

#### **Contenus disciplinaires**

- entraînement à la maîtrise de la voix parlée et de la voix chantée à partir de jeux chantés, de comptines et de chants
- familiarisation avec des éléments de base du langage musical
- approche des techniques d'improvisation et de création
- jeux d'écoute, analyse de pages musicales variées
- présentation des ressources utilisables en classe

#### **Contenus didactiques**

- connaissance des instructions officielles (objectifs, compétences, contenus, progressions),
- approche des spécificités vocales des enfants
- techniques d'apprentissage de chants et types d'exploitation
- analyse critique de documents pédagogiques, élaboration de séquences
- techniques d'écoute actives

### **Formation en arts plastiques**

#### **Contenus disciplinaires**

Approche des processus de création (projets, démarches...), apport de techniques pertinentes par rapport au projet (concernant le plan, l'espace...), exigences dues à l'objectivation de la production (évaluation, débats, présentation...), enrichissement du processus de création (œuvres de références, connaissance du langage plastique...)

#### **Contenus culturels**

Liés à la pratique personnelle : enrichissement du regard sur les œuvres d'art, et notamment celles du monde océanien, connaissance des formes institutionnelles (musée, partenariat...)

### **Formation en littérature de jeunesse**

#### **Contenus disciplinaires**

Lire à haute voix un texte en développant la qualité de l'interprétation.  
Mettre en relation un nombre significatif d'œuvres et situer leurs apports dans l'enseignement primaire.

#### **Contenus culturels**

Construire une culture littéraire et didactique en identifiant les réseaux auxquels le texte lu peut se référer.  
S'inscrire dans les débats actuels autour de la littérature de jeunesse.

### *c) Module de langue optionnel (40h)*

#### **Objectifs**

- Lire et comprendre des articles sur des questions contemporaines et des textes littéraires contemporains en prose.
- Approfondir les connaissances linguistiques et le lexique des candidats
- Communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets dont la vie de la classe, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

#### **Contenu**

- Etude de documents et construction d'activités
- Situations de compréhension et de communication orale

### *d) Module d'éducation physique et sportive (70h)*

#### **1) Préparation de l'épreuve sportive au choix (40h)**

- Danse (chorégraphie en solo)
- 1500 mètres (course chronométrée)

#### **2) Préparation de l'entretien (30h)**

La formation permet l'acquisition des connaissances didactiques et des démarches pédagogiques relatives aux activités sportives choisies pour l'épreuve physique (activité d'expression ou athlétisme).

Les activités physiques et sportives les plus pratiquées à l'école primaire seront également mises en relation avec les objectifs et les contenus des programmes.

Les contenus de la formation s'articulent autour de plusieurs domaines :

- Travail sur la relation entre la logique interne de l'activité physique et sportive (APS) et le développement de l'enfant.
- Connaître les méthodes d'apprentissage utilisables par l'enfant au cours du cycle
- Savoir observer un comportement et en extraire les indices permettant la mise en place des tâches d'apprentissage et de leurs réajustements si besoin.

- Connaître les compétences attendues pour chaque cycle

Les modalités de la formation s'appuient sur des cours, des études de productions écrites et/ou filmées et sur des mises en situation lors des séances pratiques

### 3. La formation facultative.

Le volume horaire de cette formation facultative est de 85 heures maximum

- La préparation de l'épreuve facultative de langue (40h)
- Le module Théâtre - gestion de la voix et du corps (10h)

Ce module animé par un professionnel prépare les étudiants aux techniques de l'oral afin d'utiliser sa voix et son corps comme un outil de communication pédagogique efficace

- Module Informatique (15h)

Ce module permet aux étudiants d'acquérir une formation de base dans l'utilisation de l'outil informatique :

- savoir utiliser un traitement de texte, un tableur, des outils graphiques
- savoir utiliser Internet avec des finalités professionnelles

### **Le stage d'observation et de sensibilisation**

Ce stage d'une durée d'une semaine dans un des cycles de l'école primaire est placé en juillet et permet aux étudiants :

- de compléter leur connaissance de l'école, son organisation, ses différents personnels, les spécificités de l'école calédonienne,
- de prendre conscience de la réalité du métier d'enseignant et de ses exigences,
- d'étudier en particulier le projet d'école,
- de prendre connaissance des objectifs de cycle de l'école primaire
- d'observer l'organisation spécifique d'une classe de ce cycle
- de susciter leur réflexion sur la manière dont l'élève/enfant vit et apprend en classe,
- de replacer leur formation disciplinaire dans le cadre de la nécessaire polyvalence de l'enseignement en premier degré,
- d'identifier leurs besoins de formation dans des disciplines mal maîtrisées ou dans des domaines non identifiés auparavant (gestion de la voix, du corps...)
- faire émerger des questionnements qui alimenteront la réflexion sur le dossier jury.

Ces stages sont réalisés en binôme dans des classes de maîtres d'accueil temporaires afin de favoriser les échanges entre les stagiaires.

Le formateur de pédagogie élabore avec les étudiants un questionnaire avant le départ en stage. Ce questionnaire définit les axes de l'observation des étudiants et facilite le réinvestissement des acquis du stage.

**Pendant le stage**, les étudiants doivent :

- Recueillir des informations sur l'organisation d'un cycle, ainsi que sur son fonctionnement pédagogique
- Observer les comportements des élèves de ce cycle en situation d'apprentissage ou en situation de vie de classe
- Conduire, si le maître d'accueil en est d'accord, quelques moments de classe.

**Après le stage**, la réflexion se structure autour des thèmes du programme de la première partie de l'épreuve orale d'entretien.

## Les concours blancs et les simulations d'épreuves

### 1. Les concours blancs écrits

Durant l'année, deux concours blancs sont organisés pour les épreuves écrites du concours. Ces concours blancs se déroulent conformément aux épreuves réelles du concours. Les copies sont anonymes, les sujets sont communs aux quatre sections, les copies sont mélangées. Ces concours blancs ont lieu en mai et Août.

### 2. Les simulations d'épreuves orales

Dans le cadre de leur module de formation, les formateurs proposent à chaque étudiant des simulations pour les épreuves orales et sportives du concours. Les modalités et le calendrier sont arrêtés par les formateurs.

## Le concours externe de professeur des écoles

Les modalités et les programmes des épreuves du concours externe de recrutement de professeur des écoles de Nouvelle-Calédonie sont votés par le congrès et publiés au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie (voir le site de la DRHFPT)

## L'inscription au concours

L'organisation du concours est du ressort de la Direction des relations Humaines de la Fonction Publique Territoriale de la Nouvelle-Calédonie et du Vice Rectorat de Nouvelle-Calédonie. Les étudiants doivent s'inscrire au concours une fois paru l'arrêté d'ouverture de celui-ci (vers le mois de juillet). L'inscription à l'IUFM n'implique pas l'inscription au concours.

Le site de la DRHFPT ([www.drhfpt.gouv.nc](http://www.drhfpt.gouv.nc)) présente les épreuves du concours, le rapport du jury et les sujets des épreuves écrites des années précédentes. Il est possible de télécharger le dossier d'inscription au concours sur ce site.

## Annexes

Annexe 1 : Calendrier de la formation en première année pour l'année 2008

Annexe 2 : fiche synthétique présentant la première année de formation au professorat des écoles adoptée par le Conseil d'Administration de l'IUFM du Pacifique le 25 novembre 2003.